

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [francois Venne](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fc2340cc76035c4ac1fd13c3>

Date d'obtention : 2026-08-06 19:10:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode nous donne un cadre clair pour intervenir rapidement et de façon sécuritaire. J'ai compris qu'il est essentiel de protéger la ou les victimes, de limiter la diffusion des images et de recueillir les bonnes informations. Je ne dois jamais visionner les images ou les vidéos. Le fait que l'école et ses partenaires utilisent la même méthode permet d'intervenir de façon cohérente et efficace.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation me permettra d'aborder ce type de situation avec confiance et de façon structurée. Je saurai quelles questions poser et quelles informations recueillir. J'aurai une meilleure connaissance de mon rôle, ce qui me permettra de protéger les élèves de façon efficace.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai plus particulièrement attention au bien-être de la victime et à l'impact qu'une telle situation peut avoir sur les jeunes impliqués. Je prendrai le temps d'écouter et de bien comprendre les faits. Je veillerai à agir rapidement afin d'être le plus efficace possible dans mon intervention. Je m'assurerai que les jeunes impliqués soient mis au courant des ressources disponibles pour qu'ils se sentent soutenus dans cette situation et dans tout ce qui s'y rapporte.